



RAPPORT COMPLET DE L'ENQUÊTE SUR L'ADMINISTRATION DES ÉLECTIONS ET LE VOTE 2020

UN RAPPORT DE LA COMMISSION D'ASSISTANCE
ÉLECTORALE DES ÉTATS-UNIS AU 117^E CONGRÈS



Synthèse analytique

Depuis 2004, la Commission d'assistance électorale (Election Assistance Commission ou EAC) des États-Unis procède à une enquête sur l'administration des élections et le vote (EAVS) après chaque élection générale fédérale. L'EAVS demande aux 50 États américains, au district de Columbia et à cinq territoires américains (les Samoa américaines, Guam, les îles Mariannes du Nord, Porto Rico et les îles Vierges américaines) de lui communiquer des données sur les modalités de vote des Américains et d'administration des élections. Depuis 2008, ce projet fait intervenir une enquête distincte, l'enquête sur les politiques en matière d'administration des élections (enquête sur les politiques) qui permet de recueillir des informations sur les lois, les politiques et les pratiques électorales des États.

L'EAVS constitue la source la plus complète de données au niveau étatique et local sur l'administration des élections aux États-Unis. Ces données jouent un rôle essentiel car elles aident les responsables électoraux, les décideurs et les autres acteurs électoraux à identifier les tendances, à anticiper et à répondre aux besoins changeants des électeurs, à investir les ressources pour améliorer l'administration électorale et l'expérience des électeurs, et à mieux sécuriser l'infrastructure électorale américaine. Les données EAVS permettent d'examiner les détails de l'infrastructure électorale américaine et d'acquérir une compréhension généralisable des aspects fondamentaux du processus électoral et des défis auxquels sont confrontés les agents électoraux en matière de gestion des élections. L'enquête permet aux décideurs et au public de disposer d'informations essentielles tous les deux ans en ce qui concerne les modalités d'organisation des élections fédérales, et elle aide l'EAC à satisfaire à ses obligations en matière de rapports mandatés par le Congrès. L'EAVS a également une valeur inestimable pour les fonctionnaires électoraux qui se servent de ces données pour gérer la surveillance des élections, effectuer des analyses de problèmes et une planification stratégique, et concevoir des documents de formation et de promotion. L'EAC exploite également les données EAVS pour créer des ressources centralisées en vue de l'échange d'informations dans le souci de la promotion de la mission de l'agence et pour mieux épauler les fonctionnaires électoraux et les électeurs, ainsi que pour informer les législateurs et les parties prenantes au niveau national de l'impact des lois électorales fédérales et de l'évolution du paysage des élections américaines.

Les élections générales de 2020 ont été fortement affectées par la pandémie de COVID-19. La pandémie et l'urgence de santé publique qui a suivi ont entraîné un grand nombre de changements au niveau des pratiques électorales existantes pour tenir compte de la distanciation sociale et ralentir la propagation du virus parmi les électeurs, les assesseurs, les fonctionnaires et le personnel. En réponse, de nombreux États ont pris des mesures pour élargir les possibilités de vote en personne avant le jour du scrutin et de vote par correspondance. Comme il s'agit de l'enquête la plus complète sur l'administration électorale aux États-Unis, l'EAVS 2020 témoigne des efforts extraordinaires déployés par les responsables et les agents électoraux du pays pour garantir que les élections générales de 2020 se déroulent dans de bonnes conditions de sécurité. À cet effet, l'EAC a le plaisir de présenter au 117^e Congrès son rapport sur l'EAVS 2020.

Ce rapport décrit en détail les modalités d'administration des élections générales fédérales de 2020 et du vote des électeurs. Les données de l'EAVS et de l'enquête sur les politiques en matière d'administration électorale (enquête sur les politiques) qui l'accompagne permettent de disposer d'une vue d'ensemble de chacun des aspects suivants du processus électoral :

- La participation, les méthodes de vote, les lieux de vote, les assesseurs, et la technologie utilisée dans le cadre des élections sont couverts dans le chapitre 1, « Vue d'ensemble de l'administration des élections générales de 2020 et du vote correspondant » :



- Les lois, règles, politiques et procédures clés qui régissent les élections américaines sont couvertes au chapitre 2, « Loi et procédure électorales : l'enquête sur les politiques » ;
- L'inscription des électeurs et la tenue des listes sont couvertes au chapitre 3, « Inscription des électeurs : la NVRA et au-delà » ;
- Le vote des personnes couvertes par la Loi sur le vote par procuration et correspondance du personnel en uniforme et à l'étranger (UOCAVA) est décrit au chapitre 4, « Vote militaire et à l'étranger en 2020 : UOCAVA » ; et
- Enfin, la méthodologie de l'EAVS et une description des questions de l'enquête sont abordées au chapitre 5, « Méthodologie et procédures de l'enquête ».

Conclusions relatives à l'administration des élections et au vote

L'EAVS 2020 confirme que les élections générales de 2020 ont connu le taux de participation le plus élevé de toutes les élections générales fédérales suivies par l'EAVS à ce jour, avec 67,7 % de la population en âge de voter (CVAP) ayant voté, soit une augmentation de 6,7 pour cent par rapport à niveaux de 2016. Presque tous les États ont connu une augmentation de la participation par rapport à l'EAVS de 2016. En outre, plus de 209 millions de personnes étaient des électeurs inscrits actifs pour les élections générales de 2020, ce qui représente un record historique, et plus de 161 millions d'électeurs ayant exprimé un suffrage pour ces élections.

On a également constaté lors de ces élections des changements radicaux en ce qui concerne les modalités de vote. Dans l'EAVS 2016, 54,5 % des votants ont voté en personne le jour du scrutin, contre 58,2 % pour l'EAVS de 2018. En 2020, seuls 30,5% des électeurs ont voté en personne le jour du scrutin. Le pourcentage de l'électorat qui a déposé un bulletin envoyé par la poste est passé à 43,1 % de l'électorat, une augmentation de près de 20 points par rapport aux niveaux de 2016. L'analyse au niveau des circonscriptions montre que les augmentations les plus importantes des taux de vote par correspondance ont été observées dans les circonscription des États qui ont récemment mis en place des systèmes de vote entièrement par correspondance en 2020 et dans celles qui ont supprimé l'obligation de justifier une demande de vote par correspondance. Bien que le nombre total de bulletins de vote envoyés par la poste en 2020 ait été plus du double de celui de 2016, les pourcentages de bulletins de vote postés renvoyés par les électeurs, comptés et rejetés n'ont pas changé de manière significative au niveau national.

Les États ont signalé un total de 132 556 bureaux de vote dans lesquels 775 101 agents électoraux ont aidé les électeurs à voter en personne par anticipation et le jour du scrutin. Les données font également apparaître un changement dans la répartition par âge des agents électoraux, le pourcentage d'agents électoraux âgés de 18 à 25 et de 26 à 40 ans passe à 6,2 % et 15,0 % respectivement, et le pourcentage d'agents électoraux âgés de 61 à 70 ans et de plus de 71 ans diminue, à 27,3 % et 20,1 % respectivement. Les circonscriptions ont également signalé que le recrutement des agents électoraux a été moins difficile en 2020 qu'en 2016. Dans les commentaires de l'enquête, de nombreuses circonscriptions ont fait état d'effets transversaux sur leurs efforts de recrutement. Elles ont signalé que la pandémie de COVID-19 a compliqué la rétention des agents électoraux de longue date et plus âgés et a provoqué des pénuries de personnel électoral de dernière minute, mais les efforts de l'EAC, des bureaux électoraux des États et d'autres organisations pour encourager les personnes qualifiées à assumer des fonctions d'agents électoraux auraient permis de disposer d'une offre excédentaire d'agents électoraux dans certaines régions.

Les États ont signalé que l'utilisation de listes électorales électroniques (ou registres électroniques) avait augmenté depuis l'EAVS 2018, et 17 États ont utilisé des listes électorales électroniques dans toutes leurs circonscriptions. Les scanners et les dispositifs de marquage des bulletins de vote (BMD) restent les types d'équipement de vote les plus couramment utilisés, et l'utilisation de

machines à enregistrement électronique direct (DRE) non équipées d'un dispositif de vérification par l'électeur (DRE sans VVPAT) est également en diminution constante. En 2020, seules 32 circonscriptions de tout le pays se servaient uniquement de machines à voter sans support papier.

Conclusions de l'enquête sur les politiques d'administration des élections

Pour fournir un contexte aux données que les États déclarent dans l'EAVS, l'EAC collecte des informations sur les politiques électorales des États. Les deux tiers des États ont déclaré disposer de systèmes d'enregistrement descendants hébergés sur une plate-forme ou un ordinateur central unique géré(e) par l'État sur lequel figurent les informations fournies par les juridictions locales ; le tiers restant des États a déclaré disposer de bases de données ascendantes ou hybrides. Pour que leurs listes électorales restent exactes et à jour, la plupart des États ont déclaré partager des informations avec des agences d'enregistrement de véhicules, des entités gouvernementales qui conservent des registres de décès et administrent des registres criminels ou d'incarcérations. Le pourcentage d'États proposant à la fois l'inscription le jour même (51,8 %) et l'inscription en ligne (80,4 %) a augmenté depuis l'enquête sur les politiques de 2018.

L'enquête sur les politiques a également mis en évidence une augmentation des politiques des États qui permettent aux électeurs de voter dans de meilleures conditions de sécurité ou de réduire les files d'attente et les foules potentielles dans les bureaux de vote en personne. En 2020, 14 États au total ont déclaré avoir organisé des élections entièrement par correspondance, au cours desquelles tous les électeurs inscrits ou tous les électeurs inscrits actifs ont reçu automatiquement un bulletin de vote postal – 10 de ces États ont organisé des élections sur l'ensemble de leur territoire uniquement par correspondance, et quatre ne l'ont fait que dans certaines juridictions. Il s'agit d'une augmentation par rapport à l'enquête sur les politiques de 2018, qui a révélé que trois États avaient administré leurs élections entièrement par courrier et quatre États entièrement par correspondance dans certaines circonscriptions locales. En outre, 69,6 % des États n'exigeaient pas des électeurs qu'ils justifient leur besoin de voter par correspondance (sept États avaient supprimé l'exigence d'excuse depuis l'enquête sur les politiques de 2018) et 51,8 % des États ont signalé que les électeurs pouvaient dans certaines circonstances recevoir des bulletins de vote par voie électronique. L'enquête sur les politiques n'a toutefois pas permis de savoir si les modifications apportées aux politiques pour les élections générales de 2020 sont permanentes ou temporaires, ou si les modifications ont été apportées en réponse directe à la pandémie de COVID-19.

Presque tous les États ont indiqué que les systèmes de vote doivent être testés et certifiés avant l'approbation, les exigences de certification les plus courantes étant les tests par un laboratoire des systèmes de vote accrédité par l'EAC (VSTL), la certification selon les directives du système de vote volontaire (VVSG) adoptées par l'EAC, et la certification d'État et fédérale. En 2020, 55 % des 40 États ayant déclaré utiliser des listes électorales électroniques ont exigé des tests et une certification de la conformité aux spécifications de l'État avant d'acheter les listes électorales électroniques.

Au cours de la période postélectorale, 78,6 % des États ont indiqué qu'ils exigeaient un audit de dépouillement pour vérifier que le matériel de vote utilisé pour compter les bulletins de vote fonctionnait correctement. Environ les trois quarts de ces États ont exigé un audit de tabulation traditionnel (qui examine un échantillon de bulletins de vote d'un pourcentage fixe de circonscriptions électorales ou de machines à voter sélectionnées au hasard), tandis qu'environ un cinquième des États ont exigé un audit de tabulation à des fins de limitation des risques (dans lesquelles des méthodes statistiques sont utilisées pour sélectionner la taille de l'échantillon d'audit). Tous les États ont déclaré disposer d'un mécanisme de nouveau comptage des bulletins, bien que les circonstances dans lesquelles un nouveau dépouillement doit être effectué varient d'un État à l'autre.



Conclusions relatives à la loi National Voter Registration Act (NVRA)

Les données de l'EAVS 2020 montrent que le taux d'inscription des électeurs actifs pour les élections générales de 2020 était de 88,2 % du CVAP, ce qui représente une augmentation de 3,5 points depuis l'EAVS de 2016. Plus de 103 millions de demandes d'inscription sur les listes électorales ont été déposées entre la clôture des inscriptions pour les élections générales de 2018 et la clôture des inscriptions pour les élections générales de 2020, ce qui représente une augmentation de 33,8 % par rapport au nombre de demandes d'inscription reçues au cours de la période précédant les élections générales de 2016. Le résultat le plus courant des demandes d'inscription reçues était une mise à jour du dossier d'inscription existant de l'électeur sans changement d'adresse entre les circonscriptions. Ce type de mise à jour représente près de la moitié des demandes d'inscription reçues. Les nouvelles inscriptions valables qui ont abouti à la création d'un nouveau dossier d'inscription des électeurs dans la juridiction représentaient près d'un tiers des demandes reçues.

Comme pour les versions précédentes de l'EAVS, les services d'immatriculation des automobiles des États ont pris en charge la plus grande part de ces demandes d'inscription (39,3 %). La deuxième source la plus courante de ces demandes était l'inscription en ligne, avec 28,2 % des demandes. L'inscription en ligne a également connu la croissance la plus rapide de toutes les sources d'inscription suivies par l'EAVS.

Les 29 États et territoires qui autorisent l'inscription des électeurs le jour même (SDR) ont déclaré avoir reçu plus de 1,6 million de SDR au cours de la période de vote pour les élections générales de 2020, soit environ le double du nombre reçu lors de l'EAVS de 2018. La SDR permet aux personnes de s'inscrire pour voter le jour même des élections. À l'échelle nationale, plus de SDR ont été reçus le jour du scrutin que lors du vote anticipé.

Conformément aux exigences de la NVRA, les États ont déclaré avoir envoyé plus de 28 millions d'avis de confirmation et supprimé plus de 18 millions de dossiers d'inscription des électeurs de leurs listes entre la clôture des inscriptions pour les élections générales de 2018 et la clôture des inscriptions pour les élections générales de 2020. Les raisons les plus fréquemment citées pour la suppression des dossiers d'inscription des électeurs étaient le défaut de réponse à un avis de confirmation et de vote lors des deux dernières élections générales fédérales, le déménagement hors de la juridiction dans laquelle l'électeur était inscrit sur les listes électorales, et le décès de l'électeur.

Conclusions relatives à la loi Uniformed and Overseas Citizens Absentee Voting Act (UOCAVA)

Les États ont déclaré avoir transmis plus de 1,2 million de bulletins de vote aux électeurs dans le cadre de l'UOCAVA, une population qui comprend les membres des services en uniforme absents de leur résidence de vote, les membres de leur famille éligibles et les citoyens américains vivant à l'étranger qui bénéficient de protections spéciales en vertu de la loi fédérale UOCAVA. Parmi ces bulletins de vote transmis, plus de 900 000 ont été retournés par les électeurs et près de 890 000 ont été comptés lors des élections.

Conformément à une tendance qui s'était amorcée avec l'EAVS 2016, en 2020, les citoyens de l'étranger représentaient une plus grande proportion de la population UOCAVA que les membres des services en uniforme et les membres de leur famille éligibles. En 2020, les citoyens de l'étranger représentaient 57,4 % des électeurs UOCAVA inscrits, et

les membres des services en uniforme 42,3 %. Trois États – la Californie, la Floride et Washington – représentaient un peu plus de 40 % de tous les électeurs UOCAVA inscrits à l'échelle nationale.

Parmi les électeurs des services en uniforme, la transmission par courrier postal était la méthode la plus couramment indiquée (représentant près de la moitié des bulletins de vote transmis aux électeurs des services en uniforme), tandis que les citoyens de l'étranger recevaient plus souvent leurs bulletins par courrier électronique (70,9 % des bulletins de vote transmis aux citoyens de l'étranger.)

Près de 98 % des bulletins de vote UOCAVA retournés par les électeurs ont été déclarés comptés, avec un peu plus de 2 % des bulletins de vote retournés déclarés rejetés. À l'échelle nationale, plus de 33 000 bulletins de vote fédéraux par correspondance et procuration avec possibilité d'inscription de choix à la main (FWAB) ont été signalés comme reçus. Ce formulaire peut être soumis par les électeurs UOCAVA à titre de bulletin de vote d'urgence au cas où leur bulletin de vote officiel ne serait pas reçu par les responsables électoraux locaux à temps pour être compté. Le FWAB a permis à près de 24 000 électeurs dans le cadre de l'UOCAVA de faire en sorte que leurs voix comptent aux élections générales de 2020.



Ce rapport de la Commission d'assistance électorale des États-Unis est le résultat d'un contrat qui a permis de recueillir et d'analyser des données pour l'enquête sur l'administration des élections et le vote de 2020. Ce contrat a été confié à Fors Marsh Group LLC, une société de recherche appliquée basée à Arlington, en Virginie.

Publié en août 2021

U.S. Election Assistance Commission

633 3rd Street NW, Suite 200

Washington, DC 20001

www.eac.gov